

M. Nesbitt: Les deux termes se valent. L'attitude du gouvernement peut se résumer en quelques mots: Nous sommes mieux placés pour décider de ce qui est bon pour vous. La plupart de ces gens-là n'ont jamais mis les pieds au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest mais ils continuent à prétendre qu'ils savent de quoi ils parlent. C'est une attitude que l'on rencontre très fréquemment, même chez de hauts fonctionnaires qui ne sont au Canada que depuis quelques années. La moitié d'entre eux, bien sûr, ne sont jamais sortis bien loin d'Ottawa. Non seulement connaissent-ils très peu le Canada, mais en plus ils viennent de l'étranger. Je ne veux pas citer de noms, mais la liste en est longue.

M. Nielsen: Ils sont devenus des experts du jour au lendemain.

M. Nesbitt: Ce n'était pas des lumières dans leur propre pays et ils essaient de perpétuer leurs erreurs chez nous.

Des voix: C'est une honte!

M. Nesbitt: C'est une honte. Pendant longtemps, les députés élus au Parlement ont rempli leurs fonctions de façon satisfaisante; la responsabilité était très bien répartie. Nous avons ici, à la Chambre, des gens qui comprennent les affaires locales. Ils jouissent de la confiance de leurs électeurs. Plus récemment, les membres de l'excellente Fonction publique ont rempli des fonctions administratives concernant certaines décisions politiques. Certains de ceux qui sont rentrés à la Fonction publique ont voulu en faire encore plus. Leur histoire ressemble fort aux allégories qui furent écrites en France, en Allemagne et ailleurs au XVII^e et au XVIII^e siècles. On pensait qu'il s'agissait de contes de fées, mais c'étaient en réalité des allégories politiques. Je pense, entre autres, à l'histoire de la femme du pêcheur qui voulait que son mari attrape dans ses filets le soleil, la lune et les étoiles. Certains de nos hauts fonctionnaires ne se contentaient plus d'influencer indirectement l'action du ministre ou même de faire son travail; ils voulaient prendre les rênes.

• (8.20 p.m.)

Cela était devenu de plus en plus manifeste au sein de l'administration Pearson. L'ancien premier ministre du Canada, monsieur Pearson, est un ancien fonctionnaire. M. Pickersgill, ancien ministre, avait été un fonctionnaire éminent, très capable et très compétent. J'en vois un qui quitte cette enceinte. Tous ces gens ont fait du bon travail. La mentalité des fonctionnaires supérieurs ou des mandarins, ainsi qu'il est convenu de les appeler, s'est communiquée au cabinet. Cet état de choses existe toujours. Le président du Conseil du Trésor (M. Drury), le premier ministre suppléant et le premier ministre (M. Trudeau) sont tous issus des sphères supérieures de la Fonction publique. Leur emprise sur le cabinet ne fait guère de doute. Le bill à l'étude est un autre exemple de l'ingérence de l'administration gouvernementale dans la prise des décisions politiques qui est du ressort des députés. Il est vrai que le premier ministre et certains membres du cabinet, qui sont des anciens fonctionnaires, ont été élus. Nous savons comment ils l'ont été. Il y a encore au pays un certain nombre de sièges considérés de tout repos. Voilà comment ils ont été élus.

[M. Nielsen.]

Il y a un point précis qui, de façon générale, n'a aucun rapport avec le côté peu satisfaisant de cette mesure législative, mais qui a néanmoins trait directement à cette mesure. Le député du Yukon (M. Nielsen) l'a signalé: c'est que le bill ne devrait pas être renvoyé au comité. La Chambre ne devrait pas l'adopter tant que les autres lois connexes adoptées au cours de la dernière session ainsi que les projets de lois touchant cette région du Canada, n'auront pas été analysés avec soin pour en déceler les répercussions économiques sur le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et les îles de l'Arctique. L'adoption immédiate de ce bill nuierait beaucoup au développement du pays. Les Canadiens souhaitent la mise en valeur de nos territoires du Nord-Ouest et de leurs richesses naturelles. Cette mise en valeur doit être assurée de façon à servir les intérêts bien compris de tous les Canadiens.

Nous avons entendu ici à la Chambre des députés exprimer des doutes sérieux comme d'ailleurs l'ont fait à peu près tous les organismes importants du Yukon. Ils sont bien placés pour le savoir puisqu'il faut qu'ils s'en accommodent. Un bon nombre de nos théoriciens n'osent pas quitter leurs fauteuils à Ottawa et n'ont jamais visité cette parti du pays. Il faudrait tenir compte des vœux des gens de la région, même si le gouvernement ne l'a pas fait jusqu'à maintenant. Peut-être qu'en 1971, première année d'une nouvelle décennie, le gouvernement changera d'attitude et prêtera l'oreille aux désirs de la population locale victime de lois inventées par des mandarins à Ottawa. En conséquence, monsieur l'Orateur, je propose:

Qu'on modifie la motion en supprimant tous les mots après «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:
«le bill soit lu dans six mois».

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je suppose que «dans six mois» veut tout simplement dire plus tard.

M. Nielsen: Et le plus tard possible.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et qu'il soit lu ailleurs.

M. Howard (Skeena): Il est clair, à mon avis, que l'objectif n'est pas tant de parler de l'opportunité d'apporter les centrales et installations semblables à la population des Territoires que d'annuler et de détruire l'idée du bill. En tout cas, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je crois que nous avons tous trouvé amusants les applaudissements qui ont précédé l'interruption de la séance à 5 heures pour passer aux mesures d'initiative parlementaire. Ces applaudissements dénués d'esprit de parti ont duré deux ou trois minutes. J'ai remarqué que les députés ministériels y ont pris part de bon cœur. Les applaudissements m'ont plu davantage que le discours qui a suivi, en ce qui concerne sa teneur et son intérêt pour le débat.

L'un des points fondamentaux semble être qu'on s'oppose à l'idée d'avoir les mêmes taux d'énergie au Yukon que dans les Territoires du Nord-Ouest, concept que je ne vois pas d'un mauvais œil. L'évolution politique n'a pas été la même dans les deux territoires en ceci que la structure politique au Yukon est «plus évoluée» que celle des Territoires du Nord-Ouest. Selon que le gouvernement freinera plus ou moins le progrès vers l'autonomie